

Cette charte permet aux parrains et filleuls qui s'engagent dans **#1CabasPour1Etudiant** de le faire en toute connaissance de cause.

C'est un contrat d'**engagement moral réciproque**, entre les familles qui souhaitent apporter leur soutien aux étudiants et les filleuls qui souhaitent bénéficier de ce parrainage.

La charte définit le but du parrainage, les droits et obligations de chacun et les modalités de mise en œuvre.

ENGAGEMENT DU PARRAIN

Par essence, **#1CabasPour1Etudiant** est un engagement solidaire qui offre aux parrains la possibilité d'**aller à la rencontre d'un étudiant pour lui apporter son soutien à différents niveaux**. Cela implique naturellement **considération** et **bienveillance** à l'égard de celui-ci.

Il est demandé aux parrains qui s'inscrivent et s'engagent, de le faire pour l'année scolaire entière jusqu'à la fin de l'été (l'inscription peut être faite à tout moment en cours d'année scolaire).

Le parrain a la possibilité de se désengager à tout moment si besoin est, sans nécessité de se justifier.

Le parrain s'engage :

- à contacter son filleul si possible au plus tard dans les 3 jours qui suivent la réception de l'email contenant ses coordonnées, par le moyen qui lui semble approprié (nous conseillons le SMS ou appel téléphonique)
- à interroger son filleul sur ses besoins et habitudes alimentaires, et à les respecter
- à faire preuve de courtoisie et respect en toutes circonstances
- à respecter autant que possible l'emploi du temps du filleul, et donc ses disponibilités
- à véritablement aller "à la rencontre" du filleul, le lien social faisant partie intégrante de l'initiative
- à ne demander aucune contrepartie à l'étudiant, sous quelque forme que ce soit (service, argent...)
- à respecter la confidentialité de l'identité du filleul, de ses coordonnées téléphoniques et adresse email
- à informer la plateforme de son souhait de se désaffilier du filleul et/ou de se désengager de la plateforme, via son compte utilisateur ou tout autre moyen de communication disponible

ENGAGEMENT DU FILLEUL

L'étudiant qui s'inscrit sur la plateforme doit être conscient que la famille qui le parraine vient à lui avec beaucoup de bienveillance et sans jugement.

Le filleul s'engage :

- à répondre au parrain dans un délai raisonnable en fonction de son emploi du temps
- à faire preuve de courtoisie et respect en toutes circonstances
- à respecter la confidentialité de l'identité du parrain, de ses coordonnées téléphoniques et adresse email
- à ne demander aucune aide sous forme d'argent à son parrain
- à accepter le désengagement que pourrait décider son parrain, sans besoin de justification
- à informer la plateforme de son souhait de se désaffilier de son parrain et/ou de se désengager de la plateforme, via son compte utilisateur ou tout autre moyen de communication disponible

MISE EN OEUVRE DU PARRAINAGE

Parrains et filleuls s'inscrivent sur la plateforme **www.1cabaspour1etudiant.fr**, en remplissant le formulaire dédié, avec leurs coordonnées complètes (les adresses postales ne seront jamais transmises ni aux parrains ni aux filleuls, seuls le téléphone et l'email seront transmis afin de permettre la mise en relation).

Une fois leur inscription validée, un accès à leur compte utilisateur leur est transmis.

Dès qu'un parrain et un filleul se trouvent disponibles, le parrain reçoit un email contenant le numéro de téléphone et l'email du filleul afin de pouvoir prendre contact avec lui et démarrer le parrainage.